

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX 17 novembre 2020</p>

Le mercredi 17 novembre 2020 à 14 heures, au siège du SICOVAD, sous la présidence de Monsieur Thierry EURIAT, les membres de la CCSPL se sont réunis en session ordinaire.

Etaient présents : S. CONRAUX, (UDAF), T. EURIAT, B. LAURENT, J. MANGEL, D. PAGELOT, C. VILLAUMÉ (ASVPP88).

Etaient absents excusés : C. DEMANGEON (UFC Que Choisir), J-F. FLECK (Vosges Nature Environnement), A. GIRARDIN, D. MATHIS.

Autres présents : M. DUFOUR, A. HUSSON, A. GAYE

Les membres de la CCSPL sont invités à se présenter :

- Thierry EURIAT, 2^{ième} vice-président du SICOVAD et maire de la commune de Badménil-aux-Bois,
- Dominique PAGELOT, maire de Jeanménil et membre du Bureau du SICOVAD,
- Sylvie CONRAUX, Présidente de l'UDAF,
- Bernard LAURENT, 3^{ième} vice-président du SICOVAD et maire de la commune de Haillainville,
- Christian VILLAUME, représentant de l'ASVPP,
- Joël MANGEL, 5^{ième} vice-président du SICOVAD et maire de la commune de Cheniménil

Thierry EURIAT propose de procéder à l'examen du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers du SICOVAD pour l'année 2019.

Il laisse la parole à Maxime DUFOUR, Directeur Général des Services du SICOVAD qui, après avoir rappelé le cadre légal dans lequel s'inscrit la Commission, procède à cette présentation.

Il commente le document projeté (joint au présent compte-rendu) et laisse la parole à Madame Audrey HUSSON en ce qui concerne les résultats techniques et financiers.

Des interrogations et remarques surviennent à la suite des données présentées lors de l'exposé :

Concernant le verre que l'on retrouve encore énormément dans les ordures ménagères

Joël MANGEL : Cela doit être plus dans l'urbain que dans le rural. Je pense qu'avec les containers collectifs, les personnes trient moins.

Dominique PAGELOT : Le verre est uniquement en apport volontaire, c'est bien cela ?

Audrey HUSSON : Oui tout à fait.

Dominique PAGELOT : Donc il est plus facile pour les personnes de le mettre directement dans le sac jaune.

Joël MANGEL : Des bacs et des containers sont quand même à disposition de la population.

Audrey HUSSON : Nous essayons de développer des bulles à verre plus customisées. Nous souhaitons attirer l'œil de la personne qui passe devant afin d'éveiller en elle le geste du tri du verre.

Nous nous sommes rendus compte que les bulles à verre ainsi décorées sont plus respectées, les gens mettent moins à côté. Nous essayons par ce biais-là de nous rapprocher de l'habitant afin qu'il fasse le geste plus facilement.

Concernant le manque de place pour le stockage des gravats :

Sylvie CONRAUX : Il s'agit de l'apport des professionnels ou des particuliers ?

Audrey HUSSON : Les deux mais beaucoup plus de professionnels tout de même.

Bernard LAURENT : Pourquoi pas apporter les gravats chez Barrière ? Pour le peu que cela coûte.

Maxime DUFOUR : En effet nous pourrions, seulement aujourd'hui nous sommes indépendants. Nous sommes autonomes dans la gestion de nos gravats. Demain si nous allons dans un gros groupe type Barrière il peut nous accepter, les coûts sont encore raisonnables mais nous ne sommes pas sur une tendance de recyclage des gravats mais nous aimerions travailler dans cette approche-là. Maintenant nous pouvons recycler les gravats, cela se fait en sous-couche de forme. Cela implique d'être dépendant d'un gros groupe et ce n'est pas forcément ce vers quoi nous souhaiterions aller.

Concernant l'incinération et l'enfouissement :

Bernard LAURENT : Le centre d'enfouissement des déchets de Villoncourt appartient-il au SICOVAD ?

Maxime DUFOUR : Non il est géré par SUEZ.

Bernard LAURENT : Est-ce payant pour s'y rendre ?

Audrey HUSSON : Oui tout à fait.

Maxime DUFOUR : Nous payons par l'intermédiaire d'EVODIA.

Concernant la distribution des sacs jaunes :

Thierry EURIAT : Je pense qu'il faut garder les deux modes de distribution (en mairie et dans les boîtes aux lettres).

Audrey HUSSON : Justement, est-ce que l'augmentation des tonnages du tri est liée à la distribution dans les boîtes aux lettres, sachant que les tonnages du tri ont commencé à augmenter l'année où nous avons débuté la distribution des sacs jaunes dans les boîtes aux lettres.

Thierry EURIAT : Effectivement cela doit influencer sur le résultat des tonnages.

Maxime DUFOUR : Cela représente tout de même un coût pour le SICOVAD (sacs jaunes supplémentaires à commander + le coût de la distribution).

Concernant le tri :

Bernard LAURENT : Le tri va-t-il évoluer ?

Maxime DUFOUR : Nous ne l'avons pas évoqué dans le rapport d'activités 2019. C'était prévu en 2020, mais finalement cela a été repoussé en 2021. Il s'agit de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) sur le plastique. Aujourd'hui, les flacons (ce qui se visse) sont les seuls types de plastiques que nous pouvons mettre dans le sac /bac jaune.

Au 1^{er} janvier 2021, nous pourrons mettre quasiment tous les plastiques dans le sac jaune. Il va donc falloir améliorer le centre de tri et beaucoup communiquer sur le sujet. C'est EVODIA qui va porter le message. Ils ont toute une campagne de prévue sur le premier semestre 2021 et cela va commencer par un courrier à chaque habitant pour expliquer l'ECT et puis derrière il y aura de la communication, peut-être des supports ainsi que des guides du tri qui seront distribués. Tout cela est géré au niveau départemental car tout le monde « saute le pas » dans les Vosges au même moment. C'est une approche collective et cela va simplifier, on l'espère, le tri pour les habitants en se disant que nous passons sur tous les plastiques dans le sac jaune sans se poser de question. Cela ne veut pas dire que derrière tout est trié et valorisé au titre des plastiques mais en tout cas le message est 100 % du tri du plastique pour les habitants. Après charge au centre de tri de s'améliorer puis de vendre les matières comme il faut.

Sylvie CONRAUX : Les blisters de magazine seront-ils également concernés ?

Maxime DUFOUR : EVODIA va se charger de nous transmettre la liste des plastiques concernés, mais de ce que j'ai pu retenir, tous les plastiques pourront être placés dans le sac jaune.

Sylvie CONRAUX : Le territoire de la Communauté de communes Terre d'eau, dont je suis issue, va se charger de distribuer des bacs jaunes à tous les habitants. Nous avons reçu pour consigne de tout mettre en vrac dans ces bacs.

Maxime DUFOUR : Historiquement, le SICOVAD a toujours eu des sacs jaunes. Nous avons fait quelques tests de bac sur Epinal mais finalement nous sommes restés sur le sac jaune.

Nous nous sommes tout de même posés la question du bac mais cela ralentirait la collecte. Peut-être opter pour un passage tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines. Ce sera l'objet de discussion entre les élus.

Dominique PAGELOT : Si la collecte se fait tous les 15 jours cela risque d'être plus pénible pour les agents. Les sacs seront plus lourds à porter.

Maxime DUFOUR : Si les élus du SICOVAD optent pour un passage tous les 15 jours, nous passerons peut-être aux bacs.

Audrey HUSSON : Il faut déjà voir à combien vont s'élever les tonnages.

Thierry EURIAT : Peut-être que cela va permettre d'aller chercher justement les personnes qui ne triaient pas.

Audrey HUSSON : En effet, car cela va impliquer peut-être moins de réflexion et puis c'est harmonisé au niveau national.

Christian VILLAUME : Envisagez-vous une filière spécifique de collecte et de traitement pour les combustibles solides de récupération (CSR) ?

Maxime DUFOUR : Cela se gère plus au niveau d'EVODIA mais de ce j'en sais, aujourd'hui les nouveaux plastiques que l'on va mettre dans le sac jaune, certains ont déjà des filières, le pot de yaourt ou les films par exemple. L'industrie du plastique en France sait déjà le recycler.

Par contre, il y a une partie de ce flux, les barquettes par exemple ou les blisters de magazine, n'est pas forcément viable économiquement. CITEO va nous soutenir. Chaque tonne produite sera « rémunérée » par CITEO et ce dernier va se débrouiller avec ce flux (dont il ne sait pas trop quoi faire d'un point de vue industriel), pour essayer de faire émerger des filières industrielles viables économiquement sur ces nouveaux plastiques.

Nous avons besoin de ces plastiques pour développer de nouvelles industries plasturgiques mais finalement ça nous pousse à en produire davantage et à ne pas forcément nous réinterroger sur notre mode de consommation.

Sur les ECT, la communication est gérée par EVODIA et arrivera, *a priori*, tout début janvier 2021. En tant qu'acteur local et de proximité au quotidien des habitants, le SICOVAD devra relayer le message car nous ne pourrions pas nous limiter à une communication institutionnelle au niveau départemental.

Concernant l'étude de faisabilité approfondie relative à la création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) :

Bernard LAURENT : L'enfouissement coûte un peu cher et il faut du tonnage pour amortir. Combien de tonne de gravats arrivent au SICOVAD ?

Maxime DUFOUR : Entre 8 à 10 000 tonnes / an.

Concernant les finances :

Bernard LAURENT : Combien de tournée un camion effectue-t-il par jour ?

Maxime DUFOUR : Entre un et deux tournées. Certains camions sont en double poste et d'autres en simple poste. Nous avons pour projet, en avril prochain, de mieux équilibrer les matins et les soirs de manière à avoir 12 camions le matin et 12 camions le soir. Nous réduirons un peu le parc et nous optimiserons encore plus nos investissements. Nous devons être très vigilant sur l'entretien d'un camion qui tourne en double poste.

Sylvie CONRAUX : Combien coûte un camion neuf ?

Maxime DUFOUR : Tout dépend du modèle mais un camion neuf coûte entre 200 000 € et 250 000 €.

Sylvie CONRAUX : Même ceux avec un double bac, pour ramasser à la fois les sacs jaunes et les OMR ?

Maxime DUFOUR : Nous n'avons pas ce type de camion. La Communauté de communes Terre d'Eau s'en est procurée, Suez a investi. Donc peut être un peu plus cher du fait du système qui est différent.

Questions diverses

Bernard LAURENT : Nous avons déjà appris beaucoup de choses lors des présentations en instances et visioconférence ces dernières semaines.

Maxime DUFOUR : Effectivement, cela permet d'entrer au fur et à mesure dans le secteur des déchets. C'est un service que l'on connaît mal, un peu caché alors qu'il y a plein de choses derrière le camion et derrière le bac de collecte que l'on n'imagine pas forcément. On estime que dans les Vosges, 2 000 emplois sont directement liés à la gestion des déchets.

Aucune autre question étant soulevée, Monsieur le Président remercie les membres de la commission, et lève la séance à 15h37.